LE MONITEUR UNIVERSEL

N° 157. VENDREDI 5 JUIN 1840.

PARTIE NON OFFICIELLE.

INTÉRIEUR.

Paris, le 4 juin.

Ce matin, le Roi, ayant auprès de lui M. le duc de Nemours, et entouré de tous les ministres et de ses aides-de-camp, a reçu dans la salle du Trône l'ancien grand-maréchal du palais de l'empereur, le général comte Bertrand, lequel a prononcé le discours suivant, en remettant au Roi les armes de Napoléon :

« SIRE,

» Les derniers vœux de l'empereur vont enfin s'accomplir ! En vous adressant mes félicitations sur un résultat qui ne sera pas moins honorable à Votre Majesté dans le tems à venir qu'il l'est dans le tems présent, résultat si conforme à l'honneur national et aux sentimens populaires, je ne suis que l'écho de la reconnaissance publique.

» Prêt à m'éloigner pour aller remplir un devoir pieux, je remercie Votre Majesté de m'avoir associé au noble voyage de Sainte-Hélène.

» Ces armes du grand Napoléon que j'ai offertes à la patrie, en lui demandant de réclamer les restes mortels de l'empereur, ces armes, à présent, appartiennent à la France.

» C'est à Votre Majesté, à sa démarche solennelle et patriotique, que nous devons l'accomplissement des derniers désirs de l'empereur, désirs qu'il m'avait particulièrement exprimés à son lit de mort, avec des circonstances qui ne peuvent s'effacer de ma mémoire.

» Sire, rendant hommage à l'acte mémorable de justice nationale que vous avez généreusement entrepris, animé d'un sentiment de gratitude et de confiance, je viens déposer entre les mains de Votre Majesté ces armes glorieuses que, depuis si long-tems, j'étais réduit à dérober au jour, et que j'espère placer bientôt sur le cercueil du grand capitaine, sur l'illustre tombe destinée à fixer les regards de l'univers.

» Que l'épée du héros devienne le palladium de notre patrie ! »

Le Roi a répondu :

« Je reçois, au nom de la France, les armes de l'em-
» pereur Napoléon, dont ses dernières volontés vous
» avaient confié le précieux dépôt; elles seront fidèle-
» ment gardées jusqu'au moment où je pourrai les pla-
» cer sur le mausolée que lui prépare la munificence
» nationale.

» Je m'estime heureux qu'il m'ait été réservé de ren-
» dre à la terre de France les restes mortels de celui
» qui ajouta tant de gloire à nos fastes, et d'acquitter la
» dette de notre commune patrie, en entourant son cer-
» cueil de tous les honneurs qui lui étaient dus.

» Je suis bien touché de tous les sentimens que vous
» venez de m'exprimer. »

Ces armes sont l'épée que l'empereur portait à Austerlitz, et la seule qu'il ait portée habituellement depuis ; deux paires de pistolets d'arçon d'un riche travail ; l'épée en forme de glaive qu'il avait au champ de mai ; un sabre qui a appartenu à Jean Sobieski, et un poignard qui a été donné par le pape au grand-maître de l'ordre de Malte Lavalette.

Les armes ont été déposées dans le trésor de la Couronne, en attendant la construction du tombeau de Napoléon.

Plusieurs journaux ont annoncé que l'officier-général chargé par le Gouvernement d'une mission militaire et diplomatique à Buenos-Ayres était M. l'amiral Baudin. Cette nouvelle est exacte.

L'amiral Baudin doit arborer son pavillon à bord de *la Gloire*, et se rendre sans retard à sa destination.

Divers arrêtés de M. le ministre des travaux publics, en date du 29 mai, renferment les dispositions suivantes :

M. Guérineau de Boisvillette, ingénieur ordinaire des ponts et chaussées, actuellement chargé du service de l'arrondissement de Châteaudun (Eure-et-Loir), est appelé dans le département de la Lozère ; il y remplira les fonctions d'ingénieur en chef, en remplacement de M. Viallet, qui est admis à faire valoir ses droits à la retraite.

M. Breton, aspirant ingénieur précédemment attaché au département de l'Allier, est appelé dans le département d'Eure-et-Loir, où il sera chargé du service de

---

Le bâtiment à vapeur *le Papin*, capitaine Delestangs, lieutenant de vaisseau, est arrivé à Toulon le 3 juin.

Ce bâtiment vient d'Alger.

DÉPARTEMENT DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

La commission chargée de la liquidation des indemnités réclamées, en exécution de la convention du 7 décembre 1839, conclue entre la France et le Portugal, rappelle aux Français qui auraient de nouveaux titres à produire à l'appui de leurs réclamations, qu'ils sont tenus, aux termes de l'ordonnance du 17 février 1840, de les faire parvenir à la commission avant le 1er septembre prochain, si la saisie ou confiscation a eu lieu dans les Etats de Portugal en Europe ; et avant le 1er février 1841, si cette saisie ou confiscatien a eu lieu dans les colonies portugaises ou à Cayenne.

M. le ministre de la justice et des cultes a alloué un secours de 1,000 fr. pour la construction d'un temple protestant à Ratzwiller, et 300 fr. pour la construction d'un temple à Aswiller.

— Le Roi a commué en six années de boulet la peine de mort prononcée par le conseil de guerre de Metz, contre Antoine Parquet, caporal au 6e de ligne, pour voies de fait envers son supérieur.

— Par arrêté en date du 28 mai, le ministre de l'intérieur a nommé M. Dufau à la place de directeur et premier instituteur de la maison royale des Jeunes-Aveugles. M. Dufau, connu dans los lettres par diverses publications utiles, dont l'une, jugée digne du prix Montyon, a été couronnée par l'Institut, était employé dans l'établissement depuis près de vingt-cinq ans en qualité de second instituteur.

On écrit d'Alger, le mercredi 27 mai :

Hier M. le duc d'Orléans, accompagné de son frère le duc d'Aumale, de ses aides-de-camp et de M. le docteur Pasquier, est allé visiter les officiers et les soldats blessés pendant la dernière campagne, et qui ont été transportés à l'hôpital du Dey. S. A. R. est entrée dans toutes les salles, a parlé à tous les blessés sans exception, et leur a prodigué les consolations les plus touchantes. Cette visite a duré quatre heures. Avant de rentrer à l'hôtel du Gouvernement, le prince est allé voir M. le général de Rumigny, blessé à l'affaire du Teniah, et M. le capitaine d'artillerie Munster, son officier d'ordonnance, tombé malade pendant l'expédition.

Aujourd'hui, à neuf heures, le prince a quitté notre ville. S. A. R. a reçu, avant son départ, la visite de toutes les autorités, et s'est entretenue quelque tems avec elles. Ensuite, M. le duc d'Orléans et M. le duc d'Aumale ont traversé la place du Gouvernement et la rue de la Marine pour se rendre à bord du *Phare*, qui doit les ramener en France. Les troupes faisaient la haie sur leur passage. Toute la population de la ville était sur pied et saluait LL. AA. RR. des plus vives acclamations. Les princes sont montés sur *le Phare* à neuf heures, accompagnés de MM. le général Marbot, le colonel Gérard, le capitaine Jamin, le docteur Pasquier, et de M. Cuvillier-Fleury, secrétaire des commandemens. Tous les autres officiers des princes étaient partis dès le matin à quatre heures, sur *le Crocodile*, commandé pour servir d'escorte au bateau du prince royal.

Le Phare, qui chauffait depuis le matin, n'a cependant appareillé qu'à deux heures. Le canon a annoncé le départ des princes. On disait en ville que ce retard de LL. AA. RR. tenait au désir qu'avait témoigné M. le duc d'Orléans d'emporter à Paris les propositions du maréchal Valée en faveur de l'armée d'Afrique, que S. A. R. venait de voir à l'œuvre, et dont il avait si noblement partagé les dangers. En effet, vers deux heures, M. le maréchal Valée s'est rendu à bord du *Phare*, où il est resté dix minutes. Quelques instans après les forts de la ville ont salué le départ de M. le duc d'Orléans, que nos vœux, notre admiration et notre reconnaissance accompagnent.

— Parmi les braves qui ont succombé glorieusement à l'assaut des redoutes du Teniah, l'armée d'Afrique a vivement regretté le lieutenant Guyon du 2e léger, qui déjà, par une foule d'actions brillantes, avait acquis, dit le rapport officiel, une belle réputation de bravoure et d'habileté dans ce corps d'élite. Les princes, qui l'avaient souvent distingué, se sont associés aux regrets universels. Ses camarades se sont partagé ses armes et ses insignes comme des reliques destinées à perpétuer sa mémoire dans le 2e léger.

L'assemblée annuelle des directeurs et administrateurs de la caisse d'épargne de Paris a eu lieu le 4 juin, sous la présidence de M. Benjamin Delessert, et en présence de M. le préfet de la Seine.

Après avoir entendu le compte rendu par M. Delessert des opérations de l'année 1839, et le rapport, au nom du comité de censure, par M. Locquet, maire du 9e arrondissement, on a procédé à l'élection d'un censeur. M. Poullain de

Defitte, président titulaire, ét
été vivement regrettée ; les cul
précient son dévouement cons
bernon, président honoraire
présidé la séance. Après avo
comte Defitte avait l'intention
noncé que la médaille d'or ajou
donnée par le comice pour la cu
à M. Pasquier, secrétaire du co
mé en ces termes :

« Messieurs, le prince roya
souscripteurs. Vous l'avez vu so
et se féliciter de vos progrès ; et
au milieu de vous, si la guerre
dévouement et son courage.

» Digne héritier du trône, i
et les vertus militaires et les ve
besoin de voir se perpétuer dan

» Dès que le canon gronde,
nes soldats ; il partage leurs f
gloire : il les conduit avec habil
à leur tête, le drapeau tricolor
acquiert ainsi chaque jour dav
cette vaillante armée qui, en ra
Afrique, fait respecter dans t
puissance de la France, et se p
du sol et de l'indépendance de l

» Mais il aime aussi l'agricu
connaît leurs besoins et leurs re
rir et prospérer. Il sait que de
et la force du pays, les bons cit
plus fermes appuis de l'ordre e
avec constance à tout ce qui p
conder la terre et honorer les l

» Vous en trouverez une nou
que je décerne en ce moment
celui qui la reçoit un honneur
et lui fera redoubler d'efforts et
mice entier une marque de bie
que toucher vivement nos cœu
vers un prince qui sait se rendr
la France entière. »

Après ce discours, M. Pas
proclame les lauréats. Des mé
primés d'encouragement, sont
l orées, aux ommis de ferme,
à l'habileté des laboureurs, etc.

La Société royale d'horticul
plantes rares attiraient il y a
Luxembourg, a décerné diman
publique, les prix que méritait
nistre de l'agriculture et du co
Le secrétaire-général de la Soc
rendu compte avec intérêt des
avec éloge des progrès de l'ho
l'ont protégée, des voyageurs d
richie. On ne l'a point entend
nom de l'éloquent M. de Martig
l'orateur à la mémoire de l'ami
partagés.

Après M. Soulange-Bodin, M
quin, Neuman et Pépin ont lu
sur les produits de différentes
été distribués par le ministre. M
destiné à la plus riche collectio
n'est pas exigée. Une médaille
plus nouvellement introduite e
rium, charmante fleur, présent
M. Tripet-Leblanc, a mérité
vières, Bertin (de Versailles), R
des prix pour leurs belles coll
léas, de rhododendrons et de pe
le rappel de la médaille d'o
MM. Cels. Le *nevium* à fleur
M. Mabire, et le *lilium candidi*
par M. Peutland, ont aussi reç

La science et le public doive
duc Decazes, dont le bienveilla
la nouvelle Orangerie du Luxe
position de fleurs et de fruits.

— On écrit de Douai, le

La Société royale et centr
arts du département du Nor
1840, a accordé la médaille d'
leur fragment d'histoire locale,
hospices, pour un ouvrage int
établissemens de charité de la

La médaille pour le concou
M. Wains-des Fontaines, rége
d'Agen.

— On écrit de Nice, 29 mai

« Paganini est mort à Nice
grand nom une assez grande fo
et joli garçon de quatorze ans